

NATURE ET SOCIÉTÉ

P.-M. BOSC,
J.-M. SOURISSEAU,
P. BONNAL, P. GASSELIN,
É. VALETTE, J.-F. BÉLIÈRES,
COORDINATEURS

Préface de Harriet Friedmann

DIVERSITÉ DES AGRICULTURES FAMILIALES

EXISTER,
SE TRANSFORMER,
DEVENIR



éditions
Quæ

CHAPITRE :
**DIVERSIFICATION DES ACTIVITES ENTRE LES STRATEGIES DE
SURVIE ET D'ACUCUMULATION**

**L'AGRICULTURE FAMILIALE A L'ÉPREUVE DE LA SÉCHERESSE ET DE LA
LIBÉRALISATION AU SÉNÉGAL**

Ibrahima Hathie, Cheikh Oumar Ba

Page 199 à 212

L'agriculture a constitué pendant longtemps le socle de l'économie sénégalaise par sa contribution à la sécurité alimentaire des populations urbaines et rurales et la provision de ressources en devises, grâce notamment au dynamisme des exportations de produits arachidiers. Ces dernières décennies, la contribution de l'agriculture à la formation du produit intérieur brut a progressivement diminué. Malgré tout, le secteur agricole continue de jouer un rôle primordial dans l'offre d'emplois à la population. Près de 70 % de la population active sénégalaise travaille dans l'agriculture malgré sa faible rémunération (FAOSTAT, 2013). En plus, l'agriculture a d'importants effets d'entraînement sur les autres secteurs, notamment sur les activités de transformation agro-industrielle, le transport et le commerce.

L'agriculture sénégalaise est dominée par des exploitations de type familial qui occupent environ 95 % des terres agricoles du pays. Ce type d'exploitation, de taille modeste, est marqué par une grande diversité, selon les conditions agro-écologiques et socio-économiques. A ses côtés se développe peu à peu une forme d'agriculture entrepreneuriale que l'on retrouve particulièrement dans la zone périurbaine des Niayes de Dakar, à travers des productions horticoles et d'élevage intensif. Elle est aussi présente dans le delta du fleuve Sénégal, en zone irriguée. Pour l'instant, ces entreprises agricoles emploient 1 % de la population active et contrôlent seulement 5 % des terres agricoles (DAPS, 2009).

Du fait de la prédominance des exploitations familiales dans l'agriculture sénégalaise, l'essentiel des activités de production agricole est assuré par la main-d'œuvre familiale. En fonction des zones agro-écologiques, on peut noter un recours important aux groupes d'entraide. L'utilisation d'un personnel temporaire salarié est assez limitée (environ 6%), tandis que le personnel permanent salarié ne représente que 2,4% de la main-d'œuvre Globale (DAPS, 2009).

Cette étude vise à décrire l'agriculture familiale dans le contexte du centre-nord du Bassin arachidier (CNBA), en utilisant le cadre Sustainable Rural Livelihoods (SRL), et à analyser les évolutions passées et à venir du caractère familial des unités. Elle s'appuie principalement sur des données de l'étude Ruralstruc¹ conduite entre 2007 et 2009, comprenant des analyses de cas sectorielles et régionales, appuyées par des enquêtes auprès de 1000 ménages ruraux situés dans quatre zones agro-écologiques du Sénégal (Ba et al., 2009). Dans le CNBA, l'échantillon comprenait 253 ménages tirés au hasard à partir de villages préalablement choisis sur la base d'un zonage effectué par l'équipe de recherche.

¹ L'étude Ruralstruc, conduite dans sept pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Amérique latine, initiée par la Banque mondiale, visait à saisir les impacts de la libéralisation dans l'agriculture en mettant en exergue les transformations structurelles et les différenciations en train de s'opérer. Au Sénégal, quatre petites régions ont été sélectionnées pour cette étude : une région supposée gagnante (delta), une région perdante (haute et moyenne Casamance) et deux régions dans une situation intermédiaire (centre-nord et sud-est du bassin arachidier).

Après avoir abordé l'histoire du CNBA, à travers les mutations qui s'opèrent et bouleversent les modalités de fonctionnement de l'agriculture familiale, nous utiliserons le cadre d'analyse SRL pour caractériser l'agriculture familiale du CNBA, puis nous mettrons l'accent sur la nature et la forme des liens entre famille et unité de production.

TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES À L'ŒUVRE DANS LE CNBA²

Pour des raisons historiques, économiques et démographiques, le Bassin arachidier a occupé une place prépondérante dans l'économie sénégalaise. Il couvre le tiers du pays et abrite environ la moitié de la population. Par sa production d'arachide et de mil, cette zone a longtemps été le principal pourvoyeur de céréales locales pour le reste du pays et la source de matières premières de l'huilerie. La péjoration du climat, les changements structurels de l'économie sénégalaise, la mondialisation et la crise arachidière ont induit de fortes mutations dans les exploitations agricoles de cette région.

Le Bassin arachidier peut être subdivisé en deux sous-zones distinctes le centre-nord (CNBA) et le centre-sud (CSBA). Le CNBA, qui fait l'objet de la présente étude, correspond aux régions administratives de Diourbel, Louga et Thiès, et constitue un condensé des changements de l'économie rurale en général et des exploitations agricoles en particulier. Il s'étend sur 14783km², soit 7,4 % du territoire national, et est limité au nord par la zone sylvo-pastorale, au sud et à l'est par le centre-sud du Bassin arachidier (Dione et al., 2008).

La fondation du royaume du Cayor au milieu du xv^e siècle marque l'apogée du système féodal dans la zone et contribue à amplifier les effets de la traite esclavagiste. La conquête coloniale met fin au règne des féodaux en 1886 et marque le début de la traite de l'arachide³. Afin d'atteindre ses objectifs de développement de la culture arachidière, le pouvoir colonial noue une alliance avec le pouvoir féodal. C'est ainsi que les *jaraaf* et *spahis*⁴ imposent aux paysans la production de l'arachide. Par la suite, le pouvoir religieux se rallie à cette politique arachidière par la multiplication de foyers d'apprentissage religieux (*daras*) dont la main-d'œuvre est mobilisée pour la production.

La création de la ligne du chemin de fer Dakar-Saint-Louis offre de nouvelles perspectives économiques et des débouchés au Bassin arachidier. La ville de Mékhé acquiert peu à peu le statut de comptoir commercial et voit l'installation de libano-syriens, véritables traitants⁵, qui joueront un rôle clé dans la collecte de la production d'arachide. Dès 1930, ils instaurent un système de crédits d'équipements et de consommation, remboursables sur les récoltes à venir. Ce système établit des rapports de dépendance entre le paysan et le «traitant», crée de nouvelles habitudes

² Cette section est essentiellement basée sur une étude menée par l'Union des groupements paysans de Mékhé (UGPM) dans le cadre de l'élaboration de son document d'orientation stratégique.

³ Les maisons de commerce françaises s'appuient sur les traitants libano-syriens pour acheter l'arachide des paysans et en retour leur vendre des produits importés. Elles exportent ces produits arachidières vers la métropole. Le système bénéficie d'une politique favorable et d'infrastructures de support (port de Dakar, construction de chemins de fer et de pistes de production).

⁴ Les spahis étaient des unités de la cavalerie de l'armée coloniale d'Afrique alors que les jaraaf étaient des chefs coutumiers, conseillers du roi.

⁵ Les Libanais assuraient la fonction de collecte de l'arachide auprès des producteurs durant la période de collecte appelée la traite; d'où leur appellation de «traitants» chargés d'acheter et de transporter l'arachide hors du bassin

de consommation dans le paysannat (vêtements, bijoux, etc.) et expose la paysannerie au crédit usuraire, avec parfois la mise en gage de son équipement agricole et de ses bijoux.

Peu à peu, le Bassin arachidier affiche sa spécificité et la monétarisation de l'économie paysanne s'accélère. La traite de l'arachide est source de vitalité économique et sociale par les divers emplois créés (commis, manutentionnaires, porteurs...) dans les nouveaux comptoirs commerciaux comme Mékhé. Des améliorations sont également introduites dans le système de production avec l'apparition des premiers semoirs mécaniques en prélude à l'adoption de la culture attelée. À côté de ces « progrès », il faut néanmoins signaler la persistance des travaux forcés pour tout ce qui concerne la réalisation des grands travaux comme les routes. Les paysans ont également payé un lourd tribut au cours des deux grandes guerres mondiales (ponctions humaines et matérielles, famines, etc.).

La période des indépendances (années 1960) inaugure une nouvelle ère pendant laquelle les nouveaux dirigeants tiennent à promouvoir les masses paysannes comme socle du développement économique et social du pays. Le nouvel État mise toujours sur l'arachide mais met fin à l'économie de traite, jugée défavorable aux paysans⁶. Désormais, le paysan est au centre du dispositif. Des moyens humains, techniques, législatifs et financiers sont déployés pour son encadrement. Le « programme agricole » et les institutions de mise en œuvre telles que l'Office de commercialisation agricole (OCA), la Banque sénégalaise de développement (BSD) et les centres régionaux d'assistance au développement (CRAD) encadrent les paysans organisés en coopératives. À la fin des années 1960, les réalisations n'étaient pas à la hauteur des résultats escomptés. Des ponctions substantielles sont opérées dans la filière arachidière au profit des autres secteurs et cette péréquation défavorable à l'économie rurale aboutit à la fin de la décennie au « malaise paysan⁷ ».

La vulgarisation de la production de l'arachide pendant la période coloniale et le réinvestissement du nouvel État indépendant dans la promotion de cette production ont certes généré des modifications notables dans les systèmes de production, mais la forme d'agriculture familiale n'a pas été bouleversée. La maîtrise du foncier et des équipements par le chef de famille ainsi que la mobilisation de toute la main-d'œuvre familiale pour la production de céréales demeurent une constante. La monétarisation a néanmoins induit des réaménagements dans l'espace et dans le temps pour tenir compte des besoins individuels des membres des exploitations agricoles familiales. Ainsi, les dépendants peuvent désormais disposer de champs où ils peuvent s'adonner à une production individuelle (en général d'arachide) à des moments précis (après-midi, jours spéciaux, etc.), décidés par le patriarche. L'arrivée de main-d'œuvre saisonnière est aussi notée surtout au moment de la récolte de l'arachide.

La sécheresse des années 1970 et la libéralisation consécutive aux politiques d'ajustement structurel des années 1980 vont profondément transformer l'économie rurale dans le centre-nord

⁶ Voir Faye et al. (2007) pour une vue assez large sur l'évolution des politiques agricoles au Sénégal, de 1950 à 2006.

⁷ Dans les années 1966-1968, un fort mouvement de mécontentement des paysans s'est développé, appuyé par les marabouts. Pour contrer ce mouvement, l'État a initié la radio rurale « Disso » tout en procédant à une répression en douce des leaders.

du Bassin arachidier et bouleverser les modalités de fonctionnement de l'agriculture familiale. Le choc de la grande sécheresse de 1972 à 1974 et ses conséquences (déficit vivrier, disparition du cheptel, déplacements de populations) ont laissé de profonds stigmates au sein des populations du CNBA. Le déficit céréalier accélère les changements de consommation alimentaire et introduit de nouvelles habitudes, en provenance des villes, et plus particulièrement de Dakar. Le riz acheté prend une place de plus en plus importante dans les habitudes alimentaires, tandis que la consommation de pain à base de blé se répand, au détriment de celle du mil. La mobilité permet de pallier ces déficits structurels. L'exode rural s'amplifie et concerne particulièrement les jeunes, garçons et filles.

La politique d'ajustement structurel engagée par le gouvernement au début des années 1980 exigeait la fin du « programme agricole » avec le démantèlement du système de crédits aux intrants, la fin des subventions et la dissolution des principales structures d'encadrement. De façon brutale, les paysans sont « responsabilisés » et doivent assurer seuls (ou par le biais de la banque) la couverture de leurs besoins en semences et en engrais. Ces différents chocs vont accélérer les transformations économiques et sociales déjà à l'œuvre au sein de l'économie rurale. Progressivement se construisent les fondements d'une nouvelle économie moins dépendante de l'agriculture et au sein de laquelle les familles développent des stratégies nouvelles non agricoles.

L'artisanat et le commerce constituent les deux principales activités alternatives à l'agriculture. Deux filières artisanales prennent de l'importance : l'artisanat du fer supplée les carences de la Sismar⁸ dans la fabrication du matériel agricole et des charrettes, et plus emblématique est l'essor de l'artisanat du cuir dont la ville de Mékhé a tiré bénéfice jusqu'à développer un label de qualité reconnu aujourd'hui à l'échelle nationale (label Ngaay). La vannerie est l'autre facette de l'artisanat dont les femmes rurales du CNBA ont su tirer profit. Les femmes sont aussi très actives dans le petit commerce des produits de consommation courante et répondent aux besoins primaires des familles dans les villages.

L'agriculture familiale est fortement marquée par ces mutations. Avec le recul relatif de l'agriculture et l'amplification de l'exode rural, l'autorité des chefs de famille s'affaiblit. Le statut social des femmes au sein des familles s'améliore sensiblement du fait des activités économiques nouvelles qu'elles mènent et des contributions subséquentes au revenu familial. L'absence des jeunes pendant les travaux d'hivernage est de plus en plus tolérée. Les familles organisent la mobilité de leurs membres en envoyant certains d'entre eux en ville pour acquérir une qualification ouvrant la voie à de nouveaux métiers. Certains jeunes s'installent dans les zones de pêche de Mbour et de Saint-Louis. C'est durant cette période que démarrent les migrations en direction des pays africains (Gabon, Côte d'Ivoire, Burkina, Congo, Zaïre).

L'AGRICULTURE FAMILIALE À TRAVERS LA MOBILISATION DES CAPITAUX

⁸ Société industrielle sahélienne de mécanique, de matériel agricole et de représentation.

LES CAPITAUX MOBILISÉS POUR L'AGRICULTURE

Le capital naturel foncier joue un rôle de premier plan dans la production agricole malgré son état de dégradation et sa saturation. En moyenne, les exploitations agricoles disposent de 12,45 ha avec une forte variabilité (de 1 à 49 ha). La surface cultivée par exploitation est d'environ 5,21 ha, soit 0,82 ha par actif et 0,42 ha par personne⁹ (Ba et al., 2009). Deux situations caractérisent le CNBA : une zone à dominante production de manioc et une zone à dominante production céréalière. Dans les deux zones, on produit également du niébé et de l'arachide sur de petites surfaces. La pression foncière est plus forte dans la zone manioc en raison d'une densité humaine plus importante (concentration de villages) et d'une demande en production de manioc plus vigoureuse. La solidarité autour du foncier, qui permettait à ceux qui n'en possédaient pas assez d'en emprunter gratuitement à leurs voisins, commence à s'effriter, les parcelles étant généralement mises en location ou en métayage. La zone céréales dispose de quelques parcours à bétail et est utilisée, durant la saison sèche, par les transhumants en provenance du nord (figure 11. 1)

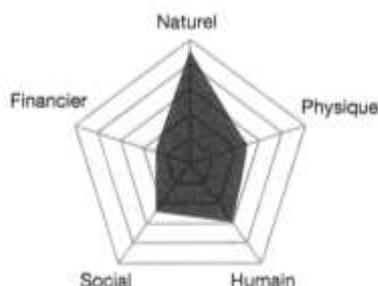


Figure 11.1. Capitaux mobilisés pour l'agriculture.

La déforestation touche l'ensemble des zones avec la disparition de certaines espèces fauniques et végétales. Dans la zone manioc, on note l'introduction de l'arboriculture fruitière (manguiers, anacardiés), alors que les producteurs de la zone céréales ont plutôt opté pour un reboisement d'espèces forestières. La nappe phréatique a baissé fortement et la plupart des villages nécessitent des forages pour la satisfaction des besoins en eau potable. Jusqu'ici, cette eau reste très faiblement valorisée par l'irrigation.

En principe, le capital physique aurait dû occuper une place importante dans le système de production agricole du CNBA, mais le recul de la production arachidière et le regain d'intérêt pour le manioc rendent les équipements agricoles moins stratégiques. Plusieurs études menées dans la zone (Dione et al., 2008) indiquent que le matériel disponible (semoir, houe sine, houe occidentale, charrette) est ancien et date du « programme agricole » des années 1960 et 1970. Sa maintenance a été assurée par l'artisanat local. Presque toutes les exploitations ont au moins un cheval ou un âne. La traction bovine n'est pas pratiquée. Une étude de l'Union des groupements paysans de Mékhé (UGPM, 2007a) montre que 2 % des exploitations sont soit sans équipement ou

⁹ Résultats de l'enquête Ruralstruc concernant 253 ménages du CNBA.

sans terre et 20% des exploitations sont sous-équipées. Leurs membres vendent en général leur force de travail aux autres exploitations.

Les activités d'élevage ont connu un certain recul sous l'effet combiné des contre-performances de l'agriculture et de la pression foncière. Environ 14% des 253 exploitations agricoles enquêtées (Ba et al., 2009) possèdent un troupeau d'au moins cinq vaches. Si l'on considère les troupeaux de dix vaches et plus, ce chiffre baisse à 8 %. L'élevage des petits ruminants (moutons et chèvres) occupe une place importante avec en moyenne onze têtes par exploitation et seulement sept exploitations sur 253 n'en ont pas... Ces animaux constituent une source importante de ressources monétaires¹⁰ pour le ménage; ils sont vendus pour faire face à des dépenses scolaires, religieuses, familiales ou pour l'achat des produits vivriers de base (mil, riz).

La mobilisation du capital humain revêt un caractère particulier dans la mise en œuvre d'un système de production agricole à essence familiale. Dans le système du CNBA, le capital humain occupe une place importante dans le processus de production agricole. Malgré les éclatements, les héritages et la recomposition des familles, la taille des exploitations agricoles familiales est toujours importante, avec en moyenne 15 personnes par exploitation (minimum 3 et maximum 50). Le nombre d'actifs moyen est de huit avec une forte variabilité (1 à 30)¹¹ Enfin, 44 % des exploitations agricoles familiales comptent au moins un migrant de longue durée parmi leurs membres.

En ce qui concerne le niveau d'éducation, 86% des chefs d'exploitation n'ont pas été à l'école, alors que 12% ont fréquenté ou conclu le primaire et seulement 2 % ont au moins fréquenté le secondaire. Mais si l'on s'intéresse au niveau moyen d'éducation de l'exploitation agricole familiale, la situation est nettement meilleure, car seuls 14% n'ont pas été à l'école alors que 65% ont le niveau du primaire et 21 % le niveau du secondaire. Les progrès réalisés dans la scolarisation des enfants ces dernières décennies contribuent à améliorer de façon sensible le niveau d'éducation moyen des ménages. Il n'est cependant pas prouvé que cette scolarisation ait eu un impact sur la productivité agricole, compte tenu du peu d'importance donnée aux jeunes dans la sphère de décisions de l'exploitation agricole et leur faible accès aux ressources, notamment foncières, même si cette situation commence à changer.

L'analyse du capital social fait ressortir de nombreuses adhésions à diverses organisations. Mais parmi les organisations associatives et religieuses qui prolifèrent, deux retiennent l'attention : l'Union des groupements paysans de Mékhé et ses associations de base dans les villages qui remplissent d'importantes fonctions d'animation, de conseil agricole (y compris introduction de

¹⁰ Selon les populations locales, les petits ruminants jouent la fonction de « compte courant », alors que les vaches servent de compte d'épargne et leur fongibilité est plus faible.

¹¹ La population sénégalaise s'accroît à un taux de 2,7% par an. Elle reste caractérisée par sa jeunesse, car plus de 6017c de celle-ci ont moins de 25 ans. La structure démographique connaît une mutation progressive avec une hausse significative de la population active et une diminution importante du coefficient de dépendance qui est passé de 90% en 2002 à 86% en 2011. La population rurale continue d'augmenter et se stabilisera à partir des années 2030 ; la cohorte annuelle des jeunes ruraux passera de 153000 personnes aujourd'hui à 165 000 en 2025 (Ba et al., 2009).

nouvelles technologies), d'accès au crédit (mutuelle d'épargne et de crédit), d'accès à l'énergie solaire au profit de leurs sociétaires ; et l'organisation de tontines par les femmes (forme d'épargne) permettant de préfinancer des activités de petit commerce, des équipements domestiques et aussi de faire face à des dépenses exceptionnelles (cérémonies). Mais, par rapport au passé, les solidarités se sont effritées et le capital social traditionnel a perdu sa place d'antan au profit de cercles plus restreints.

Le capital financier est le maillon faible des ressources pour la production agricole. L'absence d'un système de financement formel accessible aux paysans (depuis le démantèlement du programme agricole), la faiblesse des ressources du système financier décentralisé et le coût élevé du crédit font du financement de l'agriculture une des contraintes fortes pour le développement de l'agriculture familiale. Des financements sont mobilisés de plusieurs façons, selon les circonstances et le type de production. Les producteurs de manioc peuvent parfois recevoir des avances de commerçants désireux d'assurer leur approvisionnement dans des conditions favorables. Les exploitations familiales disposant de migrants peuvent s'autofinancer grâce aux envois de fonds de leurs membres placés surtout en Europe. Les exploitations qui ont un capital foncier important sans l'équipement ou la force de travail nécessaires ont recours au métayage. Enfin, les animaux «épargnés» peuvent aussi être mobilisés pour l'achat d'intrants destinés à la production agricole. En plus du manioc, la production d'arachide requiert des fonds importants pour l'achat de semences et d'engrais. Le recours aux engrais minéraux est d'ailleurs très limité. Les champs de mil sont parfois fumés durant le séjour des transhumants.

LES CAPITAUX MOBILISÉS HORS DE L'AGRICULTURE

En 2007, l'UGPM (2007a) avait conduit un suivi des comptes de dix exploitations agricoles familiales. Les résultats indiquent que les activités agricoles ne couvrent plus les besoins alimentaires des familles¹² et celles-ci doivent désormais compter sur des activités non agricoles et des ressources en provenance des non-résidents. La nouvelle économie rurale du CNBA est fortement alimentée par des activités telles que le transport, le petit commerce, l'artisanat et les ressources des émigrés.

La contribution du capital naturel est presque insignifiante. Les capitaux physiques et humains constituent les principales ressources mobilisées hors agriculture. Du point de vue du capital physique, les charrettes jouent un rôle de premier plan, en assurant le transport intervillageois et la jonction avec la ville. De même, beaucoup de villageois partis vers les grandes villes comme Dakar ont pu exercer une activité lucrative grâce à leurs charrettes à cheval. Certains ont pu accumuler jusqu'à de quoi acheter un taxi. Les infrastructures routières de désenclavement ont contribué au développement du secteur du transport (figure 11.2).

¹² 30% des produits consommés sont produits localement et 70% sont importés : l'autoconsommation varie entre 20 à 35% en période de récolte et 10% en période hivernale (UGPM, 2007).

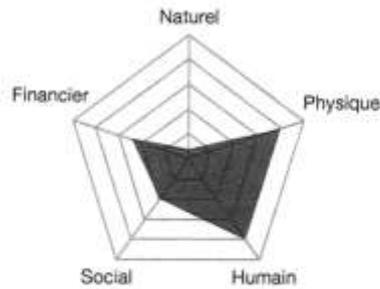


Figure 11.2. Capitaux mobilisés hors agriculture.

Le capital humain est déterminant pour les revenus non agricoles. Les initiatives prises par la plupart des exploitations familiales d'envoyer leurs enfants apprendre des métiers tels que la menuiserie (bois et métallique), la maçonnerie, la cordonnerie et la conduite de véhicule de transport (chauffeur) ont été déterminantes dans leurs capacités d'adaptation à la nouvelle situation. De même, les femmes ont acquis un savoir-faire reconnu dans la vannerie, la couture et la broderie ; la vannerie pouvant procurer des revenus conséquents. Certains migrants ont pu réussir grâce à l'investissement fait dans le renforcement de leurs capacités et l'amélioration du capital humain de l'exploitation (chauffeur, tailleurs, menuisiers métalliques, écoles).

Le capital social n'est pas aussi important qu'attendu en référence aux solidarités villageoises traditionnelles. Il est cependant mobilisé pour le financement de certaines activités sur crédit pour suppléer l'absence d'un financement formel adapté. C'est ainsi que la plupart des activités de vannerie des femmes sont financées de façon informelle par les époux, les parents proches, les émigrés ou par 1' intermédiaire des tontines. Le capital social est primordial pour la réussite de l'émigration. En ville, les réseaux de ressortissants assurent la fonction d'accueil et d'orientation du nouveau migrant.

LIENS ENTRE FAMILLE ET UNITÉ DE PRODUCTION

Dans le Bassin arachidier, la complexité des liens entre famille et unité de production s'apprécie à l'aune de l'imbrication entre production et consommation. Le groupe familial fonctionnait suivant un système de droits et obligations des membres par rapport à l'allocation des ressources foncières et humaines et la prise en charge des besoins alimentaires. En général, c'était une famille élargie composée de plusieurs Générations, le chef de famille vivant dans la même concession avec ses enfants mariés et quelquefois ses frères mariés. Les décisions de production étaient prises par le chef de famille qui était responsable de la gestion du capital foncier familial, procédait aux allocations de parcelles collectives et individuelles et gérait le matériel agricole. Tous les membres de la famille participaient aux travaux agricoles dans les parcelles collectives de céréales (mil surtout), sous la responsabilité du chef de famille. Les dépendants disposaient de parcelles individuelles, le plus souvent cultivées en arachide, principale source de leurs revenus (Benoit-Cattin et Faye, 1982). Le chef de famille tirait aussi ses revenus de la production d'arachide, étant entendu que l'essentiel de la production de céréales servait à la subsistance de la grande famille. Autant le chef de famille régenterait le processus de production, autant il était

entièrement responsable de la couverture des besoins alimentaires de la famille. Il assumait cette responsabilité grâce à la production agricole.

La crise de l'agriculture et les transformations socio-économiques subséquentes ont induit de profonds changements dans la nature et la force des liens entre famille et unité de production. Les chefs de famille ne peuvent plus assumer toutes leurs obligations, en particulier de couverture alimentaire des besoins, sur la base des seules productions agricoles. Cette défaillance est source d'effritement de l'autorité des chefs de famille et l'éclatement des centres de décisions (Sakho-Jimbira et Benoit-Cattin, 2008). Quelles sont les implications de cette nouvelle situation sur les relations de travail au sein de la famille ?

Dans le passé, l'aîné de la famille suppléait entièrement aux charges du père dès son décès, en gérant le patrimoine foncier et matériel et en continuant à subvenir aux besoins alimentaires de la grande famille. En retour, les autres dépendants (mariés ou pas) offraient leur force de travail pour les travaux dans les champs collectifs et ceux du chef de famille. Aujourd'hui, on note un éclatement des grandes cellules familiales et plusieurs situations intermédiaires sont rencontrées :

- l'éclatement de la grande famille et le morcellement du disponible foncier, chaque cellule secondaire cherchant à s'autonomiser. En plus des difficultés agricoles, cette situation a été favorisée dans les années 1970 par le processus de lotissement des villages ;
- les différents ménages (du même patriarche) restent dans la même concession, mais disposent de parcelles séparées et préparent leurs repas séparément ;
- dans certains cas, le disponible foncier de la grande famille est toujours géré par l'aîné, mais chaque ménage fonctionne de façon autonome (ils peuvent parfois manger ensemble, mais le plus souvent chacun prépare son repas séparément).

La mobilisation des actifs familiaux est rendue difficile par la perte d'influence du chef de famille due principalement à la baisse de productivité de l'agriculture, la multiplicité des activités non agricoles, notamment pour les femmes, et le rôle accru de l'émigration. Femmes et jeunes ont acquis plus d'autonomie et les décisions familiales importantes sont prises de façon un peu plus collégiale avec une réelle influence des jeunes émigrés et des femmes. L'autorité du chef de famille demeure intacte en général dans les cas où ses revenus agricoles et non agricoles sont substantiels et lui permettent d'assumer pleinement ses responsabilités antérieures. Le recours au travail salarié a presque disparu avec la baisse de production de l'arachide dont la récolte coïncidait avec une arrivée massive de travailleurs saisonniers en provenance du sud du pays.

Lorsqu'on s'intéresse à la fongibilité du patrimoine familial et du capital d'exploitation, ce qui frappe de prime abord, c'est la faiblesse du capital d'exploitation. En dehors d'une enclave où l'élevage joue un rôle important, l'essentiel du cheptel bovin a disparu lors de la sécheresse des années 1970 et n'a pu être reconstitué. Seules quelques familles plus aisées disposent de troupeaux bovins. Le niveau d'équipement agricole est relativement faible, mais ne constitue pas une contrainte compte tenu du recul de l'agriculture. Le foncier dans la zone manioc peut faire l'objet de location et peut apporter des rentes pour les familles qui disposent d'un patrimoine

important. Mais là aussi, on note une dégradation des sols due à la monoculture du manioc et à l'absence d'utilisation de fertilisants. Les hommes gagnent plus dans la filière du manioc du fait de leur maîtrise du patrimoine foncier et de l'asymétrie dans la transmission de ce patrimoine puisque les femmes sont exclues de l'héritage.

L'ancienneté de la crise de l'agriculture dans le CNBA et ses conséquences sur l'allongement de la période de soudure¹³ ont façonné une nouvelle économie rurale dans laquelle certaines activités non agricoles ont pris de l'ampleur (artisanat, petit commerce et transport) avec un rôle accru des femmes.

L'évolution la plus importante dans la zone est certainement liée à la migration. Selon les résultats des enquêtes Ruralstruc (Ba et al., 2009), 52 % des migrants du CNBA exercent leurs activités dans le transport, 35 % dans le commerce et 7 % dans l'artisanat. Cette migration a revêtu plusieurs formes :

- le déplacement des jeunes vers les côtes (Mbour, Joal, Kayar, Saint-Louis). Dans ces zones, ils s'adonnent aux activités liées à la pêche. Dans les Niayes, ils peuvent être des ouvriers agricoles. Au début, ces jeunes revenaient pendant l'hivernage pour participer aux travaux agricoles. Aujourd'hui, ils reviennent de moins en moins. Certains préfèrent s'installer en ville comme marchands ambulants ;
- une autre vague de migrations concerne des jeunes qui partent en ville avec le dessein d'apprendre un métier. Ils travaillent ainsi comme apprentis chez un artisan et peuvent obtenir des revenus journaliers de 2000 à 3 000 F CFA dont une partie est envoyée au village. L'absence de ces jeunes réduit aussi le nombre de bouches à nourrir;
- les filles migrent différemment. Elles partent vers les centres urbains (Dakar, Thiès, Tivaouane, Mékhé) pour travailler comme employées de maisons ou «bonnes». Certaines évoluent dans la restauration ou sont lingères. En général, les salaires mensuels varient entre 7 500 et 25 000 F CFA. Les filles de la zone céréales migrent plus que celles de la zone manioc qui bénéficient de plus d'opportunités notamment avec la vannerie
- la stratégie d'émigration considérée comme la plus réussie est celle où la famille est parvenue à placer un membre de la famille dans un pays européen (Italie, Espagne, France). «Cette stratégie de placement d'un membre de la famille est souvent gérée de façon collective par l'ensemble des membres du ménage. Le chef de ménage identifie parmi ses enfants celui qui dispose de plus de chance de réussite (capacité de débrouillardise, initiative personnelle...) et mise sur lui, en mobilisant les économies du ménage à la suite d'une bonne campagne agricole, la vente de son cheptel ou le recours à la parentèle pour "acheter le visa" et financer le voyage» (Ba et al., 2009).

¹³ Faible taux de couverture des besoins alimentaires par le biais de la production agricole. Dans la majorité des cas les productions de céréales parviennent à peine à couvrir trois mois des besoins des familles. Diverses stratégies sont mises en œuvre pour faire face : dans certains villages, des champs collectifs de céréales existent à l'échelle villageoise et les produits sont réservés aux repas communs préparés durant la période de soudure; dans d'autres villages, l'organisation est au niveau du lignage (champs et repas collectifs).

Malgré leur éloignement, les migrants continuent de participer à la vie familiale, surtout lorsqu'ils ont laissé sur place épouses et enfants. En plus de leur contribution régulière à la couverture des besoins alimentaires, certains améliorent le patrimoine bâti et investissent dans la production de manioc. Il est probable que ceux qui restent en ville finissent par s'éloigner des préoccupations de la famille élargie au village, surtout s'ils fondent une famille sur place.

CONCLUSION

Le recul relatif de l'agriculture dans les exploitations agricoles familiales du CNBA s'est accompagné d'une évolution notable du caractère familial de l'exploitation avec le développement concomitant de stratégies individuelles et collectives. La nouvelle économie rurale adossée sur une prolifération d'activités non agricoles offre plus d'espaces d'expression aux femmes et aux jeunes et consacre une « démocratisation » du pouvoir au sein de la famille. Dans la plupart des familles, la contribution économique des femmes et des jeunes migrants redistribue les modalités de prise de décision familiale. Le chef de famille est toujours le « chef d'orchestre », mais ses décisions sont davantage concertées. La gestion du foncier est néanmoins toujours assurée par le chef de l'exploitation familiale, ce qui explique sans doute l'éclatement de certaines familles au décès du patriarche.

La mobilité des membres de l'exploitation, particulièrement pendant la saison sèche, est une donnée fondamentale qui continuera à structurer les activités de l'exploitation agricole familiale. On note encore le retour de certains jeunes pendant l'hivernage pour s'occuper des travaux champêtres, tandis que ceux qui ont pu trouver une position stable en ville ou dans les régions côtières compensent leur non-retour par des envois d'argent pour contribuer à l'alimentation des membres restés au village. Récemment, sous l'effet de la crise économique en Europe et des conditions de plus en plus difficiles en ville, certains jeunes préfèrent revenir au terroir pour s'investir dans des activités de production maraîchère combinées à de l'embouche bovine.

Les politiques publiques ont largement contribué à façonner les contours du CNBA. L'installation du chemin de fer et des comptoirs commerciaux pendant la période coloniale ainsi que le prolongement de la politique arachidière par les pouvoirs post-indépendance avaient mis le CNBA au centre du développement national. La crise écologique et les politiques d'ajustement structurel ont sonné le glas de ce modèle fondé sur l'arachide. Pour s'en sortir, les populations rurales de cette zone ont opté pour des stratégies de diversification (amélioration ou survie) dont l'essence est la pluriactivité dans un territoire beaucoup plus large dont les contours dépendent des opportunités accessibles.

En lieu et place d'une politique de développement agricole visant le renforcement des capacités productives des exploitations familiales, les modalités d'intervention publique ont basculé vers la dotation d'équipements collectifs (forages, infrastructures scolaires et sanitaires, moulins à mil pour alléger le travail des femmes, etc.). La construction de routes et pistes accroît les possibilités de connexion avec la ville et les marchés. Un programme de décentralisation est mis en œuvre,

mais avec une faible implication des organisations de producteurs. Ces dernières ont connu d'ailleurs un développement notable en réponse à la crise du monde rural pour suppléer les retraits des principales structures d'encadrement. Malgré des succès relatifs, les interventions des organisations de producteurs ne peuvent prétendre répondre entièrement aux besoins complexes de conseil et d'accompagnement des exploitations agricoles familiales.

Les mutations en cours dans l'environnement et au sein des exploitations agricoles familiales augurent de lendemains incertains. Une croissance démographique soutenue et l'émiettement du foncier consécutif aux héritages et aux lotissements administratifs des villages vont continuer à marquer l'évolution de l'agriculture du CNBA avec une influence certaine sur sa forme familiale et ses activités essentielles. La forte tendance pour l'autonomie est néanmoins tempérée par des initiatives de gestion commune de la soudure qui expliquent le maintien de champs collectifs au-delà de la sphère familiale (village, lignage). De façon progressive, la diversification en cours va conduire certaines exploitations familiales à perdre leur activité agricole. En même temps, d'autres exploitations agricoles familiales, dotées de capitaux physiques conséquents, continueront d'exploiter les opportunités de la région par une intégration de l'arboriculture et/ou du maraîchage à l'embouche. Les retours récents de jeunes (jadis occupés dans l'informel à Dakar ou dans des villes secondaires) et leur réintégration sous la bannière de l'exploitation agricole familiale mais avec des activités plus productives (maraîchage, embouche) indiquent que le caractère familial survivra encore longtemps en dépit de ses transformations inéluctables.